

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

Présent.e.s : Jean-François BISET, Caroline FABRE, Maryse FABRE, Benjamin MAILLAND, Sylvain MORINO, Marinette RINCHET, Pierre SIMON

Absent.e.s : Mélissa GARNIER, Laure HENRY ayant donné pouvoir à Marinette RINCHET, Jean-Gabriel MAYEUR

Extrait du **PROCÈS-VERBAL DE LA DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLÉANTS EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS**

Le Maire a ouvert la séance, Mme Marinette RINCHET a été désigné(e) en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

Le maire a ensuite rappelé qu'en application de l'article R. 133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le maire ou son remplaçant et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir Pierre SIMON, Marinette RINCHET, Benjamin MAILLNAD et Caroline FABRE.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés :

Benjamin MAILLAND est élu délégué titulaire,

Caroline FABRE, Jean-François BISET et Sylvain MORINO sont élus délégués suppléants.

La séance est levée à neuf heures trente.

Pour extrait conforme.

Le Maire

Maryse FABRE

